

sommaire

vie communale P.2
• Retour en images sur l'été 2026 à Offlanges

• Notre eau potable: une ressource précieuse à préserver

• Préserver notre ressource, c'est l'affaire de tous

actualités de la commune P.3
• Quand un sanglier s'invite au Fournil des Anges

• Inaugurations à venir : Deux nouvelles réalisations pour le village

sondage P.3
Retour sur le sondage de la communication

informations pratiques P.4
• Bon à savoir

• Saison de chasse 2026-2027

agenda de la fin d'année P.4
octobre-novembre-décembre 2026

contacts P.4

• éditorial

Chères Offlangeoises, Chers Offlangeois,

C'est avec plaisir que nous vous retrouvons pour cette deuxième édition de notre bulletin d'information municipal. Ce rendez-vous est l'occasion de vous tenir informés des projets en cours, des décisions à venir et de la vie de notre commune. L'équipe municipale poursuit son travail au quotidien, avec la volonté de faire avancer les dossiers importants pour notre village et d'améliorer progressivement notre cadre de vie.

Deux projets doivent prochainement être validés. Le premier concerne la mise aux normes de l'assainissement des logements communaux situés impasse de la Grande Vigne. Le second porte sur la réfection de la traversée du village, notamment avec la reprise des caniveaux et une meilleure gestion des eaux pluviales.

Nous suivons également de près le dossier du glissement de terrain dans la Serre en amont de la carrière. Une demande de contre-expertise a été engagée afin de disposer de tous les éléments nécessaires afin de pouvoir déterminer, avec sérieux et prudence, la solution la plus adaptée.

Les travaux du mur de soutènement arrivent à leur terme, et nous pouvons également nous réjouir de la mise en service de la halle. L' inauguration de ces bâtiments sera organisée très prochainement. Nous aurons alors le plaisir de nous retrouver pour partager ensemble un moment convivial.

Nous continuerons à vous tenir informés de l'avancée des différents projets et à œuvrer, avec l'ensemble de l'équipe municipale, pour notre commune et ses habitants.

Bonne lecture à toutes et à tous,

Le Maire, Jean-Michel Gras, et son équipe

Retour en image sur l'été 2026 à Offlanges



Fête de la Musique dans la cour l'école



Les Guinguettes à Roulettes 2026 du Cric, Concert du groupe Guabaya à la halle communale



Préparation du terrain de jeu de quilles



Fête d'Offlanges, le 9-10 août 2026

Notre eau potable: une ressource précieuse à préserver

Comme vous le savez tous notre village a la chance de posséder ses propres sources d'eau potable. Cette richesse, essentielle à la vie quotidienne de chacun, fait l'objet d'une surveillance et d'une attention constantes. Chaque jour, l'équipe dédiée veille au bon fonctionnement du château d'eau , afin d'assurer la distribution de l'eau potable dans les meilleures conditions.

Mais la situation de sécheresse que nous connaissons depuis plusieurs mois nous rappelle que l'eau n'est pas une ressource inépuisable. En trois mois (juillet-août-sept), 1004 m³ ont dû être captés sur le réseau, soit environ 115 m³ par semaine. A l'heure actuelle nous continuons quotidiennement ce captage. Ces volumes témoignent de la nécessité de rester vigilants et d'adopter collectivement des comportements responsables.

Préserver notre ressource, c'est l'affaire de tous

Les dernières mesures préfectorales relatives à la sécheresse imposent des restrictions concernant certains usages de l'eau. Elles concernent notamment l'arrosage des espaces verts et des potagers, le lavage des véhicules et des façades, le remplissage des piscines ou encore l'utilisation des fontaines.

Nous vous invitons à prendre connaissance des consignes en vigueur et surtout à adopter, même au-delà des seules obligations réglementaires, les bons réflexes: éviter le gaspillage, limiter les arrosages, ne pas laisser couler l'eau inutilement et privilégier une utilisation raisonnée de cette ressource. Chaque litre économisé compte.

Merci à chacun pour sa vigilance, son civisme et sa participation à la préservation de notre ressource en eau. Les restrictions actuellement applicables sont rappelées dans le document de la Préfecture du Jura ci-joint.

• actualités de la commune

Quand un sanglier s'invite au Fournil des Anges...

Offlanges, le 19 juillet.
Il y a parfois des visiteurs auxquels on ne s'attend vraiment pas…

Au Fournil des Anges à Offlanges, ce n'est pas un client venu chercher sa commande qui a surpris les propriétaires ce 19 juillet, mais bel et bien un sanglier installé tranquillement dans le petit jardinet de la boulangerie.
Bien à l'abri, notre visiteur semblait avoir trouvé l'endroit idéal pour faire une bonne sieste. Pas de bruit, un petit coin tranquille… et certainement quelques délicieuses odeurs de pain et de viennoiseries pour accompagner son repos !
Les propriétaires, surpris par cette présence inhabituelle, ont rapidement prévenu le président de la société de chasse, afin que la situation puisse être prise en charge dans les règles.
Car même si ce sanglier semblait parfaitement paisible, il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un animal sauvage. Il est donc préférable de ne pas tenter de l'approcher, de le toucher ou de le nourrir. Lorsqu'un animal sauvage s'approche de façon inhabituelle des habitations ou des commerces, les personnes compétentes peuvent être contactées afin d'évaluer la situation.



Son comportement a évidemment soulevé quelques questions. Comment ce sanglier pouvait-il être aussi proche des humains et venir s'installer aussi tranquillement sur une terrasse ?

Certains pourraient penser qu'il a peut-être été élevé ou habitué à la présence humaine avant d'être relâché dans la nature. Mais attention : ce n'est qu'une hypothèse. Son comportement, à lui seul, ne permet pas de connaître son histoire.

En France, le sanglier est une espèce sauvage soumise à une réglementation particulière. La détention, l'élevage, le transport et le lâcher de sangliers sont encadrés par la réglementation, et le lâcher dans la nature est notamment interdit en dehors des situations très particulières prévues par les textes.
En attendant, celui-ci avait visiblement choisi sa propre définition des vacances.

Philippe Lormet

Inaugurations à venir

Deux nouvelles réalisations pour notre village

Après plusieurs mois de travaux, le mur de soutènement à l'entrée du village et la halle communale sont désormais achevés.

Les habitants ont pu suivre au fil des mois l'avancement de ces deux réalisations et, pour la halle, certains ont déjà eu l'occasion de profiter pleinement de ce nouvel espace au cours de l'été, notamment lors des différents moments festifs organisés dans ce lieu.
Ces travaux viennent améliorer et embellir notre commune, tout en offrant un nouvel espace de rencontre et de partage aux habitants.

L'inauguration officielle de ces deux réalisations aura lieu le mardi 11 novembre, à l'issue de la cérémonie de commémoration. Nous vous convions chaleureusement à nous rejoindre à cette occasion afin de marquer ensemble l'aboutissement de ces projets et partager un moment convivial.

Nous vous attendons nombreux !

• sondage

Retour sur le sondage de la communication

Nous avons eu les retours de 16 foyers et l'équipe communication vous remercie pour votre temps et la clarté de vos réponses.

De manière synthétique, vous exprimez le besoin d'avoir encore plus de transparence et d'informations en temps réel, même si les flyers dans vos boites-aux-lettres restent le meilleurs moyen à ce jour pour passer les informations.
Vous trouverez donc dans ce nouveau BIO quelques explications utiles pour savoir où et comment accéder à l'information ainsi que des premières pistes d'articles qui font sens pour vous. Si vous avez des idées d'articles ou du contenu lié à l'histoire et la vie de la commune, n'hésitez pas à vous rapprocher du conseil municipal pour partager vos idées.

Parmi les outils de communication suivants, lesquels sont selon vous les plus pertinents pour que la commune puisse vous informer régulièrement ? (1 = peu utile, 4 très utile) :

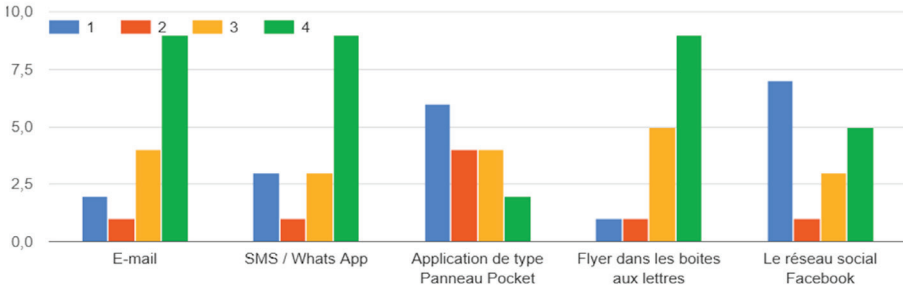

• informations pratiques

Bon à savoir

Il nous a semblé nécessaire de vous rappeler quelques informations utiles autour des règles de voisinage et du bien vivre dans notre village.

Nuisances sonores

Les particuliers ne peuvent utiliser des outils à moteur thermique ou électrique qu'aux plages horaires suivantes :
- Du lundi au samedi : de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 20h00.
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Dépôts sauvages

Rappel important : les dépôts sauvages de déchets sont interdits et peuvent faire l'objet d'une amende. Nous avons constaté des dépôts de déchets à proximité du container à verre ainsi que le long des chemins menant à la forêt. Ces comportements nuisent à notre environnement, à notre cadre de vie et à l'image de notre village.
Nous demandons donc à chacun de faire preuve de civisme : les ordures doivent être déposées dans les lieux prévus à cet effet ou apportées à la déchetterie.

Déchetterie

Les horaires d'hiver de la déchetterie de Montmirey-la-Ville du 5/10 au 31/12/2026 :
- Mercredi : 09h00 à 11h45
- Samedi : 09h00 à 11h45 et 14h00 à 16h45

Retrouvez sur le site du SICTOM toutes les informations utiles et les accès aux autres déchetteries du territoire : www.sictomdole.fr

Crottes de chien

Nous constatons malheureusement de trop nombreuses déjections canines. Nous vous rappelons qu'il est interdit de laisser les besoins de son chien sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts publics et les aires de jeux pour enfants. Merci de les ramasser avant que ça ne reste collé à nos pieds :)

Chats errants

Nous avons réussi à faire adopter 3 chatons errants suite à une première campagne de capture cet été. Nous comptons sur votre aide et vos signalements si vous voyez un chat inconnu dans votre voisinage.
Merci d'en informer la mairie.

Saison de chasse 2026-2027

La chasse en battue au bois débutera le dimanche 18 octobre 2026 et se terminera le dimanche 31 janvier 2027. Cette année, les battues auront lieu tous les dimanches ainsi que les jours fériés.

La Fédération des chasseurs du Jura a mis en place une application intitulée « **Chassé & Croisé** ». Je vous invite à la télécharger. Cette application permet aux randonneurs, vététistes, cueilleurs de champignons et autres usagers de la nature d'être informés des zones de battue. De notre côté, nous, chasseurs, sommes également avertis de votre présence à proximité ou dans une zone de battue.
Ce moyen de communication est un très bon outil pour mieux nous connaître, mieux nous comprendre et partager notre territoire en toute sécurité.
Ensemble, partageons notre nature, tout en la respectant.

Philippe Lormet
Président de l'ACCA d'Offlanges

site : https://chasse-croise.net/

• agenda de fin d'année

30/10 lundi — **Assemblée générale du Foyer Rural**
Salle des Fêtes à 18H30

31/10 mardi — **Halloween, la tournée des monstres**
Infos : foyerrural.offlanges@gmail.com

7-8/11 sam/dim. — **Atelier *Rénovation de Chaises***
Infos : foyerrural.offlanges@gmail.com

11/11 mercredi — **Cérémonie commémorative suivie de l'inauguration de la halle communale et du mur de soutènement**

22/11 dim — **Dimanche Convivial organisé par Au Fournil des Anges** / Infos et réservations : 07 87 95 21 15

12/12 samedi — **Repas des Aînés à la Salle des Fêtes**
Infos : mairie.offlanges@wanadoo.fr

20/12 dim — **Fête de Noël organisée par le Foyer Rural**
Salle des Fêtes

09/01 dim — **Galette des Rois et remise des prix du concours de la plus belle Photo Offlangeoise**
Salle des Fêtes

contact

Mairie d'Offlanges
Place Charles Boisseau
39290 Offlanges

Tél : 03 84 70 36 29 (uniquement pour les urgences 06 89 74 29 90)
Mail : mairie.offlanges@wanadoo.fr
Site : www.offlanges.fr

Permanence : jeudi de 14H à 17H et les 1ers samedi du mois

La commune est désormais sur les réseaux sociaux :

Instagram : *Offlanges.39290*
Facebook : *Info-actus d'Offlanges*

Commission Communication :
Estelle Gras-Laplante, Léo Bonnin, Nicolas Thabard, Marion Hawecker